

Rôle de la coordination

La coordination du réseau anime et favorise les liens de collaboration entre les différents intervenants, permettant un travail harmonieux.

ROLE SPECIFIQUE DU CARDIOLOGUE COORDINATEUR

Il n'assure pas un rôle de prescripteur et de consultant, ne se substituant pas au médecin généraliste ni au cardiologue du patient.

Il prend connaissance du dossier médical et **confirme l'inclusion** du patient dans le réseau.
Il élabore avec le coordinateur paramédical et les professionnels un **programme de suivi et d'éducation** du patient en fonction de la gravité de l'insuffisance cardiaque et des besoins.
Il assure le **suivi des dossiers**.

Il contacte le médecin généraliste par **téléphone à 1 mois** pour vérifier l'adhésion au RESIC du médecin, la compréhension et l'accord du contrat de soin par le patient.
Il recontactera le médecin généraliste **à un an** pour réaliser une synthèse clinique et thérapeutique et pour discuter de la poursuite du suivi du patient dans le RESIC, ou sa sortie du patient ou d'un passage en phase d'entretien.

Il assure des **conseils d'expertise téléphonique** pour les médecins généralistes et cardiologues
Il est facilement joignable pour régler les problèmes médicaux :

Téléphone portable 06 24 28 67 22 aux heures ouvrables

ROLE SPECIFIQUE DU COORDINATEUR PARA MEDICAL

Il effectue la **première visite du patient au domicile** :

- recueille les éléments complémentaires à la fiche d'inclusion
- ré explique le fonctionnement du réseau et recueille l'adhésion du patient
- ouvre le dossier de soins partagé, que le patient doit s'approprier
- précise avec le patient le suivi médical, para médical et ses besoins en éducation
- évalue le besoin de prise en charge psycho sociale
- définit avec le patient un **contrat de prise en charge**

Il **contacte les différents professionnels paramédicaux** pour initier la prise en charge, et expliquer le fonctionnement du réseau.

Il coordonne les visites de suivi et les séances d'éducation.

Il est facilement joignable par l'ensemble des professionnels en cas de besoins :

Permanence 9h-17h RESIC 04 76 76 94 96

ROLE SPECIFIQUE DU CHARGE DE SUIVI TELEPHONIQUE

Il maintient un **lien éducatif et régulier** avec le patient par un **suivi téléphonique** dont la fréquence dépend de l'état et des besoins du patient.

- Il réévalue à chaque appel les attentes et les besoins du patient pour l'accompagner au mieux dans son insuffisance cardiaque.
- Il encourage et motive le patient pour son suivi médical.
- Il déclenche si nécessaire les prises en charge spécifiques (diététique, psychologique, etc.)
- Il facilite la communication et le lien entre les différents professionnels entourant le patient, si nécessaire.

Il assure **une communication** et un lien avec les **différents professionnels**, médicaux, paramédicaux et autre, en fonction des événements concernant le patient.

Dans la mesure du possible, il communique aux intervenants les hospitalisations des patients.

Il assure un lien avec les infirmiers, trimestriel, lors du premier semestre d'inclusion du patient. Les appels suivants sont fonction de l'état et des événements concernant le patient.

Permanence 9h-17h RESIC 04 76 76 94 96

Les coordinateurs ont aussi un rôle important :

- dans **l'évaluation** du fonctionnement du réseau : mise en place d'indicateurs nécessaires, recueil et analyse de l'impact de la prise en charge
- dans la **formation** : programmes adaptés aux besoins des professionnels médicaux et para-médicaux
- dans les activités de **recherche clinique**
- dans la **gestion du budget** du réseau